

Rapport annuel **2023**



Conseil de quartier de Saint-Émile



23 avril 2024



MOT DE LA PRESIDENTE

Bonjour citoyennes et citoyens de Saint-Émile,

L'année 2023 a été bien remplie et les éléments les plus importants vous sont présentés dans ce rapport annuel. Parmi les dossiers qui nous ont tenu occupé durant la dernière année, pour ne pas dire les quelques dernières années, il y a la sécurité routière qui nous préoccupe toujours. Des actions sont à venir avec la participation des citoyens, des directions des écoles, des élèves et des parents des élèves du primaire du secteur. La sensibilisation est toujours au cœur de nos activités.

Je remercie toutes les administratrices et administrateurs du Conseil de quartier de Saint-Émile (CQSÉ) pour leur implication et tout l'énergie ainsi que le temps investi ! Sans eux, le succès de nos assemblées et activités n'aurait pas le même effet. Votre conseil de quartier essaie, par les moyens mis à sa disposition, de faire entendre votre voix auprès de la Ville.

Chers citoyennes et citoyens, vous êtes les bienvenues à venir nous rencontrer en présentiel ou via visio-conférence lors de nos séances qui ont lieu le 4^e mardi du mois ou lors des rencontres et activités des divers comité du conseil dont celui de la sécurité routière. N'hésitez pas à nous interpeler et venir nous aider à faire avancer des dossiers qui vous tiennent à cœur que ce soit en direct, par courriel (conseilquartier.saint-emile@ville.quebec.qc.ca) ou via notre page Facebook (Conseil de quartier de Saint-Émile).

Le CQSÉ est toujours à la recherche de personnes qui veulent s'impliquer. N'hésitez pas à déposer votre candidature pour faire partie des membres administrateurs du CQSÉ. En vous impliquant, vous pouvez faire une différence.

Cordialement,

Manon Therrien, Présidente

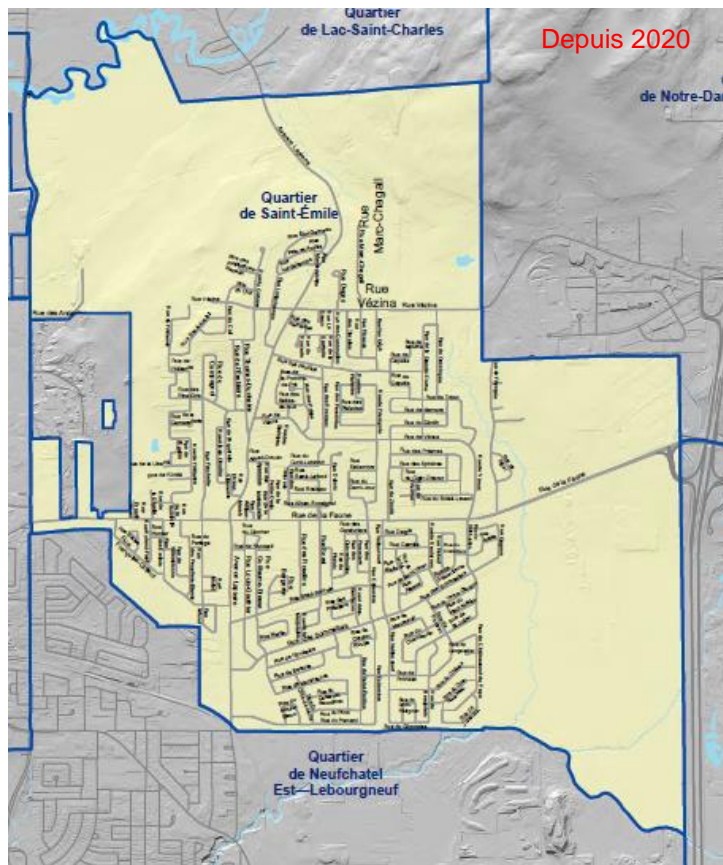


1. LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le présent rapport annuel chevauche deux cohortes électives. Au cours de l'année, les conseils administratifs étaient composés des membres suivants :

CQSÉ	2022-2023	2023-2024
Présidente	Manon Therrien	Manon Therrien
Secrétaire	Geneviève Lemieux	Geneviève Lemieux
Trésorier	David Routhier	David Routhier
Administrateur	Joanne Gagné	Désirée Nsanzabera
Administrateur	Désirée Nsanzabera	Samuel Dufresne
Administrateur	Elise Grou	Christine Bernier
Administrateur	Dérék Donnely	Philippe Wojtowiez
Administratrice cooptée	--	Sophie Verret
Élu(e), membre d'office /conseiller municipal du district	Steeve Verret	Steeve Verret/ Bianca Dussault (durant le congé de M. Verret)
Équipe de soutien		
Conseillère en consultations publiques	Sayana Khuon	
Secrétaire de soutien	Henriette Lafond	

Le CQSÉ existe depuis 2007. Depuis 2020, il opère dans ces limites :



2. LES SÉANCES DU CQSÉ

Au cours de l'année 2023, le CQSÉ a siégé en assemblées publiques aux dates suivantes :

Assemblées 20213			Public (pers.)
24 janvier	-	Annulée	-
28 février	1 ^{re} assemblée	Ordinaire	3
28 mars	-	Annulée	-
25 avril	2 ^e assemblée	Générale annuelle	2
23 mai	3 ^e assemblée	Ordinaire	7
27 juin	4 ^e assemblée	Ordinaire	3
26 septembre	5 ^e assemblée	Ordinaire	6
24 octobre	6 ^e assemblée	Ordinaire	1
28 novembre	-	Reportée début décembre pour présentation de la Ville	-
5 décembre	7 ^e assemblée	Ordinaire	1

En 2023, avec l'ajout de nouveaux administrateurs, nous avons eu quorum lors des assemblées inscrites au calendrier.

Les procès-verbaux sont disponibles sur le site de la Ville de Québec dans la section participation citoyenne :

https://www.ville.quebec.qc.ca/citoyens/participation-citoyenne/conseils_quartier/saintemile/proces-verbaux.aspx

3 VISION ET PLAN D'ACTION

Le Plan de quartier de Saint-Émile a été entériné en 2013 par la Ville de Québec et a été effectué en collaboration avec le CQSÉ. Malgré le fait que le Plan de quartier n'est plus un outil de travail pour les intervenants de la Ville de Québec, il n'en demeure pas moins que les grandes orientations retenues à l'époque sont toujours au cœur de nos priorités et nous aident à cibler les interventions prioritaires dans le quartier. Dans le tableau, les objectifs qui font partis de la majorité de nos interventions ont été mis en vert tandis qu'en bleu, ce sont les objectifs qui ont été ou sont pris en charge par la Ville de Québec. Pour 2023, le CQSÉ a mis l'accent (en rouge plus bas) sur la sécurité routière et l'implantation potentiel d'un parc/infrastructures communautaires dans le secteur du nouveau développement dans l'axe de la rue de l'Apogée.

Actions prioritaires du Plan de quartier de Saint-Émile	
Orientations	Objectifs
Protéger et renforcer la présence du couvert arborescent	Viser, lorsque possible, la conservation d'arbres d'intérêt sur les terrains boisés faisant l'objet d'un développement résidentiel
	Poursuivre les efforts et initiatives de protection des arbres sur les terrains publics et privés de l'ensemble du territoire
	Favoriser la plantation d'arbres sur l'ensemble du territoire, plus particulièrement le long des axes de la Faune, Lapière et dans les nouveaux secteurs de développement résidentiel
Adapter le réseau routier aux nouvelles réalités du quartier tout en favorisant une saine cohabitation entre tous les utilisateurs de la voie publique	Améliorer la sécurité routière
	Rendre plus sécuritaires et conviviaux les déplacements piétonniers et cyclables
Bonifier et améliorer les équipements de loisir et de sports du quartier	Améliorer et entretenir les parcs du quartier
	Aménager des équipements de plein air en milieu boisé
Promouvoir le développement de la vie de quartier	Assurer la pérennité des Fêtes de la famille de Saint-Émile
	Encourager la participation des citoyens aux différentes activités communautaires, culturelles et sportives
	Offrir des locaux communautaires de qualité et en nombre suffisant

4 RÉSOLUTIONS 2023

Puisque le CQSÉ parle par résolution, voici les principales résolutions de l'année 2023 :

Résolution (date)	Libellé	Constat - suivi
PASSAGE PIÉTON ENTRE RUE DE L'APOGÉE ET PARC CASSIOPÉE (PARC BLEU)		
Résolution- 23-CA-32 (28-02-2023)	Le CQSÉ demande que M. David Routhier (du CQSÉ) prenne une entente avec la compagnie Robko pour l'aménagement d'un passage piétonnier entre la rue de l'Apogée et le parc sur la rue Cassiopée, au niveau de l'école l'Étoile-du-Nord, afin que les citoyens puissent circuler sécuritairement entre ces deux points.	Robko n'est pas enclin et est plutôt défavorable à l'aménagement d'un tel lien sur sa propriété.
DEMANDE DE PRÉSENTATION À LA VILLE DE QUÉBEC SUR LE PLAN DIRECTEUR DE LA VILLE		
CQSÉ-23-CA-39 (23-05-2023)	Les membres du CQSÉ demandent une présentation à la Ville de Québec sur le plan directeur de la Ville, pour le secteur de Saint-Émile. Ils veulent connaître les projets, les intentions de la Ville pour le futur : <ul style="list-style-type: none"> + Considérant les changements du quartier et les nombreux secteurs qui ont fait l'objet de projets de développement dans Saint-Émile, + Considérant l'envoi de plusieurs résolutions et recommandations à la Ville de Québec sans retour de leur part les membres du conseil de quartier de Saint-Émile aimeraient avoir une présentation sur le plan directeur de la Ville. Ils aimeraient connaître le point de vue de l'urbanisme, les projets pour l'aménagement de l'axe Lapierre/ la Faune et les futurs aménagements pour Saint-Émile. 	La Ville a répondu qu'elle fera un plan global au début de 2024 et qu'elle lancera une consultation publique.
PÉTITION POUR UN PARC 0-5 ANS SECTEUR DE L'APOGÉE		
CQSÉ-23-CA-40 (23-05-2023)	<ul style="list-style-type: none"> + Considérant la signature papier de 84 citoyens et la signature électronique de 193 citoyens; + Considérant que le parc de l'école de l'Étoile-du-Nord n'est pas accessible pendant les heures de fréquentation scolaire jusqu'à 18 heures; + Considérant que le parc Cassiopée est difficilement accessible à pied pour les résidents du secteur, le CQSÉ appuie la pétition des citoyens 	La pétition chemine auprès de la Ville. Plusieurs pourparlers et suivis serrés du dossier. Plusieurs alternatives proposées à la Ville. Rien de concluant pour ce dossier en 2023.

Résolution (date)	Libellé	Constat - suivi
ANALYSE DE LOTS POUR UN PARC – SECTEUR DE L'APOGÉE		
CQSÉ-23-CA-41 (23-05-2023)	<p>Considérant le peu d'accessibilité au parc dans le secteur de l'Apogée (parc école non accessible en période scolaire et parc Cassiopée difficile d'accès à pied), le CQSÉ demande une analyse pour des terrains potentiels pour l'aménagement d'un parc, dont les lots suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> + Lot 6 369 737 appartenant à Développement DEV + Lot 5 969 976 au 7000, rue de l'Apogée + Lots 6 292 990 et 6 293 009 situés au sud de la rue des Comètes. 	<p>La Ville a répondu traiter la demande et il y aura une présentation en décembre 2023. Cette présentation a toutefois été annulée et reportée en 2024.</p>
PRÉSENTATION DU SERVICE DES LOISIRS		
CQSÉ-23-CA-42 (23-05-2023)	<p>Le CQSÉ demande à la Ville de Québec, une présentation du Service des loisirs de la Ville pour connaître les aménagements projetés pour Saint-Émile.</p>	<p>La Ville a répondu traiter la demande avec présentation en décembre 2023. Cette présentation a été annulée et reportée.</p>
REMPLACEMENT DU PETIT ROND-POINT – SECTEUR DE L'APOGÉE		
CQSÉ-23-CA-43 (23-05-2023)	<p>Considérant le non-respect du petit rond-point par les automobilistes, sur la rue de l'Apogée, le CQSÉ demande à la Ville de Québec de remplacer le petit rond-point par un arrêt obligatoire à l'intersection des rues Awasis et de l'Apogée afin de réduire la vitesse des automobilistes.</p>	<p>La Ville n'a formulé aucune réponse.</p>
INTERDICTION DE CAMIONS LOURDS SUR DE L'APOGÉE		
CQSÉ-23-CA-44 (23-05-2023)	<p>Le CQSÉ demande à la Ville de Québec de mettre une interdiction de camions lourds sur la rue de l'Apogée :</p> <ul style="list-style-type: none"> + Considérant la circulation de camions lourds sur la rue de l'Apogée dans un quartier résidentiel, (raccourci entre les rues Vézina et de la Faune); + Considérant la circulation d'enfants voyageant à l'école l'Étoile-du-Nord. 	<p>La Ville de Québec a répondu qu'elle est en accord avec cette proposition.</p>
DEMANDE D'EXAMINER LES DIFFÉRENTS POTENTIELS DE SUBVENTION POUR ACQUÉRIR DES TERRAINS POUR L'IMPLANTATION D'INFRASTRUCTURES COMMUNAUTAIRES		
CQSÉ-23-CA-48 (27-06-2023)	<p>Concernant un appui aux citoyens de Saint-Émile dans leur démarche pour l'acquisition d'un terrain propice à l'implantation d'un parc :</p> <ul style="list-style-type: none"> + Considérant qu'à Saint-Émile il ne reste plus de terrain libre pour le plein air urbain; + Considérant que les citoyens doivent pratiquer clandestinement leur plein air sur des terrains appartenant à des promoteurs; + Considérant que la Ville de Québec a lancé un programme de subventions, <p>Il est résolu que le CQSÉ demande à la Ville de Québec d'examiner les différents potentiels de subvention pour acquérir des terrains qui favoriseront l'implantation d'infrastructures communautaires pour Saint-Émile.</p>	<p>Les réponses obtenues de la Ville de Québec n'aident pas, peu de support de la Ville et les démarches s'avèrent infructueuses et sans issus. La majorité des programmes de subventions ne s'appliquent pas pour St-Émile car la Ville n'y possède aucun terrain.</p>

Résolution (date)	Libellé	Constat - suivi
RUISSEAU SITUÉ DERRIÈRE LE 7301, RUE DE L'APOGÉE		
CQSÉ-23-CA-53 (24-10-2023)	<p>Concernant le ruisseau situé derrière le 7301, rue de l'Apogée :</p> <ul style="list-style-type: none"> + Considérant que la réglementation municipale demande une bande de 20 mètres chaque côté d'un ruisseau pour la préservation de celui-ci; + Considérant les commentaires de citoyens concernant un possible remblai de la compagnie Robko dans le ruisseau; + Considérant que CQSÉ se montre inquiet pour la protection de ce ruisseau, <p>Le CQSÉ reçoit les commentaires du public et se montre inquiet pour un possible remblai de la compagnie Robko dans un ruisseau situé derrière le 7301 de la rue de l'Apogée. Le CQSÉ suggère à la Ville de Québec de vérifier les actions et la légalité de ces actions possibles.</p>	La Ville n'a formulé aucune réponse.
CQSÉ-23-CA-51 (24-10-2023)	<p>Concernant l'illumination de notre sapin de Noël :</p> <ul style="list-style-type: none"> + Considérant un appui de la Ville de Québec depuis plusieurs années pour l'illumination du sapin de Noël situé à l'intersection des rues de la Faune et Lapierre; + Considérant que dans les autres quartiers de la ville on retrouve plusieurs sapins ou décorations de Noël; + Considérant que ce sapin est la seule décoration existant dans notre quartier; + Considérant qu'en 2022 notre sapin n'a pas été illuminé, <p>Il est résolu que le CQSÉ demande à la Ville de Québec de ne pas oublier cette année d'installer les lumières et de voir à l'illumination de notre sapin de Noël dans les plus courts délais.</p>	La Ville ayant coupé dans son budget de décoration de Noël au droit de l'ensemble des arrondissements, le sapin ne sera pas illuminé mais pour cette année seulement, trois sapins illuminés seront installés à l'intersection pour la période des Fêtes.
CQSÉ-23-CA-55 (24-10-2023)	<p>Concernant la plantation d'un ou plusieurs sapins de Noël dans les rues de Saint-Émile :</p> <ul style="list-style-type: none"> + Considérant le prochain aménagement de l'intersection des rues la Faune et Lapierre; + Considérant que notre sapin de Noël devra être coupé; + Considérant que c'est notre seule décoration dans la ville et qu'il y a plusieurs sapins ou décorations dans les autres quartiers de la Ville, <p>Il est résolu que le CQSÉ demande à la Ville de Québec de planter un sapin à l'intersection la Faune/Lapierre ou plusieurs sapins dans notre quartier pour remplacer celui qui sera coupé dans le futur.</p>	La Ville n'a formulé aucune réponse.

Résolution (date)	Libellé	Constat - suivi
PROGRAMMES DE SUBVENTION AU NIVEAU ENVIRONNEMENTAL		
CQSÉ-23-CA-57 (05-12-2023)	Après l'étude de plusieurs programmes de subvention au niveau environnemental : <ul style="list-style-type: none"> + Considérant le peu de partenaires sur le territoire de la communauté urbaine; + Considérant le peu de terrains publics disponibles et utilisables sur le territoire; + Considérant que ces programmes ne sont pas adaptés à Saint-Émile, <p>Le CQSÉ souhaite que la Ville de Québec instaure des programmes de subventions adaptés à la réalité des conseils de quartier.</p>	La Ville n'a formulé aucune réponse.

Somme toute, la plupart des résolutions du CQSÉ touchant des demandes effectuées auprès de la Ville pour améliorer les conditions du quartier ont majoritairement obtenu de réponse. Notons que cette année, les réponses de la Ville ont été obtenues plus rapidement que par les années passées.

5 DOSSIERS COURANTS

5.1 Comité de sécurité routière

Entre 2007 et 2023, le CQSÉ a déposé plus d'une quarantaine de résolutions touchant à la sécurité routière et en janvier 2020, le CQSÉ a déposé un mémoire sur la sécurité routière dans le cadre de la stratégie de sécurité routière 2020-2024 de la Ville de Québec. Le CQSÉ a à cœur la sécurité du quartier.

Dès le printemps 2020, le CQSÉ a été avisé que, dans le cadre de la nouvelle stratégie de sécurité routière de la ville, des subventions de 3 000 \$ allaient être versées aux écoles et aux organismes pour des projets entourant la sécurité routière. Dès lors, le conseil a commencé à évaluer plus en détails les endroits problématiques du quartier et à cibler des zones d'interventions et des pistes de solution. Une demande de subvention pour un projet mené en front commun pour une période de 4 ans avec les écoles du Beau-Séjour, de l'Accueil et l'Étoile-du-Nord a été déposée pour un montant global de 48 000 \$ soit, 12 000\$ par chacun des partenaires pour cette période.

Depuis janvier 2021, des rencontres de travail ont lieu environ 2 à 3 fois par année avec la participation de certains membres du CQSÉ, des directions des 3 écoles et de citoyens. En 2021, le CQSÉ a préparé un communiqué sur la sécurité routière pour annoncer le financement aux parents et ce communiqué a été envoyé aux écoles pour diffusion. Entre février et septembre 2021, le CQSE a regardé ce qui se faisait auprès des organismes de sécurité, puis dès septembre, une centaine d'affiches sont créés et imprimées avec le message « Ici on raLENTit ! ». À la mi-novembre, la première offensive d'affichage a été effectuée sur les terrains près de toutes écoles pour une période de 2 semaines. Cette première opération a été réalisée avec succès.

Pour cette année, 3 rencontres du Comité de sécurité routière ont été effectuées.

Pour la saison estivale 2023, les affiches « Ici on raLENTit ! » ont été installés durant tout l'été près du secteur de camp de jour (parc Réal Cloutier, centre communautaire, parc de la Grande-Oasis, école du Beau-Séjour, école l'Étoile-du-Nord et école du Vignoble) et cela, pour l'ouverture du terrain de jeux. Notons toutefois qu'à la fin de l'été, la majorité des affiches (environ 80) ont été abimées ou ont disparu.

En juin, une demande a été faite au comité de sécurité routière pour s'unir avec les autres comités de sécurité routière de la Ville pour des actions communes. Toutefois, cette approche est tombée à l'eau.

Lors des rencontres d'automne 2023 et d'hiver 2024, le plan d'action pour 2024 a été discuté. L'idée de la mise en place de bollards en milieu de rue (à l'effigie d'enfants) a été proposée tout comme une campagne de sensibilisation avec un enfant qui porte un sac à dos-radar montrant la vitesse aux automobilistes mais ces deux projets demandent la participation de la Ville ou de la Police et compte tenu de notre mandat, ces interventions ne pourront pas être réalisées. Il a donc été décidé d'y aller avec la réimpression d'affiches qui seront installés dans le quartier comme précédemment et de décalques d'enfant autocollants à poser sur les bacs à vidanges avec message prônant de ralentir.

Samuel Dufresne du CQSÉ vous dévoilera le plan d'action 2024 toute de suite après la lecture du rapport annuel. La présentation est insérée en annexe du rapport.

5.2 Participation à des activités de la Ville et sujets divers

En février, des représentants de la Ville de Québec sont venus nous présenter les aménagements de corridors scolaires et de trottoirs, à Saint-Émile. Cette présentation est faite dans le cadre de la Stratégie de sécurité routière de la ville de Québec. La Ville investira 60 millions, dont 25 millions pour les trottoirs, elle instaurera la création d'un bureau de la sécurité routière et 18 policiers seront engagés à temps plein pour ce service. La Ville vise pour 2024 aucune collision grave et 50% de diminution de collisions mortelles et pour 2040, zéro décès de piétons et cyclistes sur tout le territoire. Plusieurs moyens devront être pris auprès des citoyens afin de les sensibiliser davantage à la sécurité routière.

En mai, il y a eu un atelier d'échange sur le Plan directeur du plein air urbain de la Ville de Québec. Deux administratrices du CQSÉ ont assisté à l'atelier. Les préoccupations du quartier y ont été abordées avec le comité de la Ville soit qu'à Saint-Émile, il n'y a plus beaucoup de terrains vacants boisés. Il reste seulement des terrains boisés (une partie du Boisé de la Faune (nord et sud) et une partie du Boisé Saint-Émile) situés aux deux extrémités de la rue Vézina. Les gens peuvent avoir des activités, sur des terrains privés, dans l'illégalité. Plusieurs demandes (résolutions) ont été faites par le passé pour que la Ville acquiert et aménage certains boisés et/ou corridor vert aux abords de cours d'eau du secteur mais en vain. Un mémoire et une étude ont aussi été déposés dans le cadre de l'ancien Plan Blanc Bleu Vert de la Ville. Le CQSÉ en a un peu assez que la Ville recommence le processus aux 5 ans et que rien ne se fasse et que les actions ne semblent pas concertées ni dans le temps, ni entre les divers comités de la Ville. Si la Ville veut voir poindre le plein air urbain légal dans le quartier de St-Émile, cela passera par l'acquisition et l'aménagement de terrain et cela, avant qu'il n'y ait plus de terrains disponibles.

En juin, la Ville a lancé une consultation en ligne sur la future Stratégie en faveur de la biodiversité 2025-2035. Cette consultation visait à partager nos aspirations, préoccupations et propositions. Aucune consultation publique n'a été réalisée directement auprès des conseils de quartier mais les citoyens pouvaient partager leurs idées en lien avec les thématiques abordées soit les milieux

naturels, les pratiques municipales ainsi que la sensibilisation et la mobilisation citoyennes. Des administrateurs du CQSÉ ont répondu au sondage à titre personnel. Une communication ultérieure (2024) sera toutefois envoyée afin de signifier que le processus devrait tenir compte de l'avis des conseils de quartier.

En septembre, la Ville de Québec, accompagnée de Groupe A/Annexe U, cherche à identifier des lieux d'intérêt potentiels pour l'aménagement d'espaces publics dans les différents quartiers. L'objectif de cette démarche exploratoire est de poursuivre la collecte de données qui approfondissent la connaissance du territoire en consultant les conseils de quartier à titre d'experts de leurs milieux. Nous avons donc été invité à indiquer nos idées sur la carte mis en ligne (<https://participationcitoyenne.ville.quebec.qc.ca/espaces-publics-dans-votre-quartier>), soit les lieux représentatifs du quartier, les lieux propices aux rassemblements, les lieux propices à l'aménagement de placettes (petites places publiques) et les zones qui manquent d'espaces verts ou de lieux de rassemblement. Au total, 20 lieux ont été implantés sur la carte interactive pour le quartier.

En novembre, une présentation de la Vision de la Mobilité Active (VMA) 2023-2027 a été effectuée par la Ville de Québec. Une représentante du CQSÉ a assisté à la présentation. La VMA 2023-2027 tient compte des modes actifs suivants : marche, vélo, planche à roulettes, patin à roues alignées, trottinette, etc. Ces modes peuvent notamment être utilisés en combinaison avec l'autobus, le traversier et la voiture (intermodalité). Selon les statistiques 42,4 % des déplacements de moins de 1 km effectués à l'heure de pointe du matin ne sont pas réalisés en transport actif et 90,95 % de l'ensemble des déplacements réalisés sur des distances variant de 1 à 5 km sur le territoire de la Ville de Québec ne sont pas réalisés en transport actif. Suivant la présentation, le CQSÉ a conclu que pour le quartier de St-Émile, il y a seulement une intervention prioritaire pour le quartier dans le VMA et il concerne le lien cyclable sur l'axe de la rue de la Faune, allant du boul. de la Colline au boul. Henri-Bourassa.

Certains autres points ont été portés à notre attention et discutés. Le CQSÉ maintient ses questionnements quant à l'harmonisation du quartier, le bien-fondé de la densification au détriment d'un quartier de qualité, la déforestation du secteur, l'absence d'infrastructures municipale d'envergure, L'absence de la mise en place de structures adéquates dans les nouveaux quartiers, la mise en place de pistes cyclables, les problèmes de circulation et de sécurité routière.

Aussi, afin de favoriser les communications avec les citoyens, nous avons misé sur la diffusion d'informations sur notre page Facebook, elle devrait donc devenir plus vivante en cours d'année et aux cours des années avec la participation d'un administrateur qui en fait le suivi et qui l'anime.

6 ÉTATS FINANCIERS

Au 1^{er} janvier 2023, le solde était de 966,30 \$, sans les subventions octroyées dans le cadre du projet de sécurité routière. La Ville de Québec a versé une subvention de fonctionnement de 2 200,00 \$ pour ses activités courantes et la caisse a émis une ristourne de 2,45 \$. Le budget du CQSÉ a été utilisé pour les frais de secrétariat (400,00 \$), une réunion de travail (106,90 \$), les frais de compte bancaire (35,40 \$) et les frais d'inscription au Registraire des entreprises (37,00 \$). La subvention de la Ville pour 2024 a été reçue en décembre 2023, soit un montant de 800,00 \$. Ainsi, le solde du compte au 31 décembre 2023 était de 3 389,45 \$.

CONCLUSION

En tant qu'interlocuteur privilégié de la Ville, nous sommes toujours heureux d'être nous-mêmes une voix pour des résidents du quartier.

Vous désirez partager votre opinion, faire avancer les choses ? N'hésitez pas à assister aux assemblées et à venir partager avec nous. C'est ensemble que l'on peut faire bouger les choses, car notre quartier, on y vit, on y voit et surtout, on y croit !

N'hésitez pas à contacter votre conseil d'administration pour nous faire part de vos suggestions ou préoccupations. Comme vous avez pu le constater à la lecture de ce rapport, plusieurs dossiers restent à être lancés ou continués en 2024.



305, rue Racine,

Québec (Québec) G2B 1E7

conseilquartier.saint-emile@ville.quebec.qc.ca

Suivez-nous ou écrivez-nous sur notre page Facebook !



Conseil de quartier de Saint-Émile

Annexe – Présentation sécurité routière 2024